



Chères collègues, chers camarades... vous en souvenez-vous ?

Le 20 mars 2014, avant son élection, Steve Briois **nous** écrivait, à **nous**, l'ensemble du personnel municipal.

Il dénonçait la gestion passée et promettait une reconstruction de la ville avec les agents.

Douze ans plus tard, une question demeure : qui étaient les "nous" ?

Une histoire réécrite :

Les contraintes budgétaires imposées avant 2014 découlaient des recommandations de la Cour des comptes. Steve Briois aurait fait face aux **mêmes obligations** s'il avait gouverné à la même période. Cette réalité, il refuse toujours de l'admettre.

« Je compte sur vous » disait-il avant les élections de 2014 : une promesse trahie !

Aujourd'hui, la réalité dans les services se résume à :

- Souffrance au travail, climat de peur.
- Procédures disciplinaires à répétition, passages fréquents devant le tribunal administratif, médecine du travail ignorée, aménagement de poste difficilement mis en place.
- Mise à disposition d'office, des concours réussis perdus, des carrières qui n'avancent pas malgré les compétences et le travail sérieux des agents... parallèlement, certains ont reçu la carte magique qui permet tout, enfin presque....

Neutralité sanctionnée, loyauté politique récompensée : Est-ce cela, la confiance annoncée dans son courrier de campagne des élections de 2014 ?

La confiance municipale se borne aux proches, aux colistiers RN, aux agents engagés pour le Rassemblement National.

Pendant ce temps, les agents neutres et rigoureux subissent pressions, silences imposés et sanctions déguisées.

Information :

« Les agents sont en droit d'exprimer des opinions politiques défavorables envers un maire ou voter contre lui, à condition que leurs propos ne soient ni insultants, ni diffamatoires, ni liés à leur fonction d'agent territorial »
(En cas de doute, contactez-nous.)



Des paroles en contradiction avec les actes :

Le maire écrivait qu'il ne fallait ni être hautain ni méprisant envers les agents. Pourtant, humiliations et injures publiques, insultes et attaques se sont multipliées.

Les écrits restent, les actes parlent.

Promesses jamais tenues :

Il garantissait un climat apaisé, une écoute attentive, l'absence de chasse aux sorcières, du respect et la priorité à la prévention sur la répression.

La réalité diffère : avertissements, suspensions, révocations et mutations disciplinaires, intimidations, rapports disciplinaires empreints d'approximations juridiques, invoquant des faits qui sont les leurs c'est-à-dire non avérés dans la plupart des cas.

La directrice des ressources humaines et le directeur des affaires juridiques privilégient trop souvent les sanctions au soutien professionnel à l'égard des agents :

Quand vous rencontrez Madame Dubus et Monsieur Bancquart, c'est que vous affrontez des situations peu agréables, telles qu'une mutation non sollicitée, une rétrogradation, des sanctions (révocation, suspension avec ou sans salaire...), ou lorsque vous êtes autorisés à consulter votre dossier en vue d'une procédure disciplinaire.

Cependant, nous gardons l'espoir qu'un jour, les « fusibles » de Monsieur le Maire accueilleront nos collègues et agents pour les féliciter de leur travail, célébrer leur promotion ou saluer la réussite à un concours !

Clientélisme : osons le mot

Primes et avantages attribués à des proches du pouvoir, parfois sans qualification, compétence ni expérience. Mais, leurs soutiens d'hier, récalcitrants, en font aujourd'hui les frais. Et non, personne n'est à l'abri, même en se vendant au plus offrant !



Exigeons le respect !

Chez SUD, c'est un principe,

Nous refusons la peur, le silence et l'injustice. Notre combat est collectif, la politique politicienne est l'apanage du RN, parti de Monsieur le Maire, dont, soit dit en passant, certains militants sont condamnés, telle Marine le PEN, pour détournement de fond public ! Notre maire soutient l'héritière du RN mais massacre les agents que nous sommes et suppose ou invente des conflits d'intérêts...Il ose tout ! mais de qui se moque-t-il ?

Le seul syndicat qui dit la vérité, défend l'équité, la dignité et la justice, C'est SUD !

Vous avez pu le constater lors des camarades des organisations syndicales, des Beaumont et des associations, **la peur** Pourquoi devrions-nous avoir peur ? Alors service de la population et que nous avec professionnalisme.



mobilisations des habitants d'Hénin-n'existe pas chez nous ! que nous sommes tous au accomplissons notre travail

Steve BRIOIS a tenté de faire un exemple

Malgré ses tentatives répétées de le lyncher publiquement, sur les réseaux sociaux, dans la presse et même dans le magazine municipal, malgré les insultes et les menaces proférées par certains de ses soutiens sur les réseaux sociaux, malgré les attaques sur son prénom, sa tenue, ses origines, illustrées de propos clairement racistes, **Djélloul KHERIS a fait face avec détermination et le Conseil de discipline lui a donné raison !**

avec Djélloul Kheris !!!

Un maire n'a-t-il pas pour devoir de protéger ses agents ?

A Hénin-Beaumont, on déplore le contraire : nous sommes trop souvent diffamés et insultés, parfois même par le maire lui-même.

Bien évidemment, l'ensemble de ces faits peut être démontré et étayé par des preuves.

Le conseil de discipline, composé de représentants d'organisations syndicales, d'élus du Département, est placé sous la présidence d'un juge administratif. Il a été destinataire du dossier de demande de sanction de la Municipalité à l'encontre de Djélloul KHERIS dès septembre 2025. La Ville a requis 2 reports d'audience, les 22 septembre et 17 novembre pour finalement ne toujours pas être représentée à la 3ème, le 12 janvier 2026.

Le service juridique de Monsieur Briois a « exigé » des pièces dont la transmission n'est nullement obligatoire, révélant ainsi une méconnaissance inquiétante de la procédure, tout en accusant les représentants du syndicat SUD de ne pas maîtriser leurs dossiers !!

Le verdict a été clair et sans appel : A l'unanimité, le conseil de discipline a rejeté toute demande de révocation et de suspension. Une unanimité rare, qui démontre une chose : **le dossier était vide !**

Cette procédure avait un unique objectif : **détruire la section syndicale SUD.**

Il est à noter que 2 autres collègues étaient convoqués devant le Conseil de Discipline, le 02 Février 2026 : mêmes accusations lunaires, mêmes verdicts : aucune sanction n'a été retenue !!

Le maire tentera, comme à son habitude, de passer outre les décisions du conseil de discipline et se retrouvera, une nouvelle fois, convoqué devant les instances compétentes (aux frais de la Ville, évidemment !!).

Sans nul doute qu'un nouvel appel à mobilisation contre la répression syndicale et à la liberté d'expression sera alors lancé, et le parvis de la Mairie se parera à nouveau de drapeaux !! Des nervis ? Des Racailles ? ET NON DES SYNDICALISTES Monsieur le Maire !

Et oui, l'autorité territoriale ne cesse de verser dans l'injure et l'insulte. Le magazine municipal, financé par les contribuables, devrait pourtant servir uniquement à communiquer sur les événements de la commune et à diffuser des informations utiles à la population.

Mais le maire et son équipe semblent préférer humilier leurs opposants, ainsi que certaines sections syndicales. Un peu moins courageux qu'auparavant, ils ne citent même plus SUD, mais évoquent désormais la CNT, qui n'est pourtant pas un syndicat implanté chez nous. Le maire a-t-il eu connaissance de la plainte pénale déposée par le syndicat SUD ? il en aura connaissance très bientôt.

La plaisanterie a assez duré. Tout le monde en a plus qu'assez de ces méthodes honteuses.

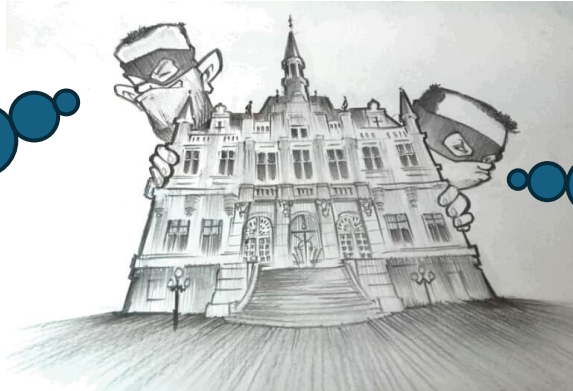
Rappelons également l'affaire concernant la police municipale : le responsable, M. Machard, ainsi que deux de ses agents, sont accusés de faux et usage de faux, et d'avoir agressé un usager à coups de bombe lacrymogène. L'affaire est actuellement au pénal et il y a de fortes chances qu'elle soit jugée cette année. Un recours au tribunal administratif est en cours pour obtenir l'audit que le maire ne souhaite pas nous transmettre.



Et pourtant, ces trois agents n'ont fait l'objet d'aucune sanction disciplinaire. Aucun passage devant un conseil de discipline, alors même que les faits reprochés sont graves. Pire encore, M. le Maire leur a permis de conserver un poste au sein de la mairie. Cerise sur le gâteau : le chef de la police municipale a même été nommé responsable du service logistique.

Pendant ce temps-là, chers collègues, chers camarades, nous avons, nous, subi de lourdes accusations, des suspensions et même des révocations. Oui, manifestement, nous ne sommes pas traités à la même hauteur. Certains commettent des fautes graves et sont protégés, voire promus. D'autres sont sanctionnés avec la plus grande sévérité.

On prend une photo, on invente des dégâts... et on flingue ça dans le prochain mag municipal



Attention Steve ! voilà SUD !

